



ATTIGNY – Pôle scolaire		Visa n°
Référence : .. Courriel du 15/10/2013 09:08 Émis par : ... LEMPEREUR Reçu le : ..... 15/10/13 Nos réf : ..... DN/CS/13525 Établi par : ... Dominique NOËL Acousticien, ingénieur A&M	Destinataires : Jean-Philippe Thomas Architectes TCA LEMPEREUR	<b>17</b>

N°	Document	Localisation	Observations	Avis
17-a	plan_reperage_college_rdc_attigny.pdf tableaux_college_rdc_attigny.pdf	RdC	La porte n°14 devra présenter un indice $R_A \geq 43$ dB (oublié au CCTP acoustique). La porte n°33 devra présenter un indice $R_A \geq 43$ dB (figure au CCTP acoustique).	Avis suspendu
17-b	plan_reperage_college_rdj_attigny.pdf tableaux_college_rdj_attigny.pdf	RdJ	Les portes n°1 et n°31 devront présenter un indice $R_A \geq 40$ dB (figure au CCTP acoustique chapitre 5.4.1). La porte n°9 n'a pas besoin de présenter un indice $R_A \geq 30$ dB.	Avis suspendu
17-c	plan_reperage_gymnase_attigny.pdf tableaux_gymnase_attigny.pdf	Gymnase		Avis favorable
17-d	plan_repere_logA_B_attigny_070213.pdf blocs_porte_logements_A_et_B_attigny.pdf	Logements		Sans objet
17-e	lempereur_parois_acoustiques_gymnase_juillet_2013.pdf	Gymnase		Avis favorable
17-f	plan_reperage_attigny_lempereur_050213 (1).pdf rep_blocs_porte_attigny_pole_scolaire_restaurations.pdf	Pole scolaire	Les portes n°48 et 60 devront présenter un indice $R_A \geq 40$ dB (figure au CCTP acoustique chapitre 5.4.1). La porte n°103 devra présenter un indice $R_A \geq 30$ dB (figure au CCTP acoustique). La porte n°50 n'a pas besoin de présenter un indice $R_A \geq 30$ dB.	Avis suspendu
17-g	I2.pdf Porte HUET ISA-DX49-2 : $R_A = 48$ dB.		Pour toutes les portes nécessitant un $R_A \geq 45$ dB.	Avis favorable
17-h	L.pdf Porte HUET Club 26 2 Vx : $R_A = 36$ dB.		Pour toutes les portes nécessitant un $R_A \geq 35$ dB.	Avis favorable
17-i	J2.pdf Porte HUET ISA-DX41 : $R_A = 41$ dB.		Pour toutes les portes nécessitant un $R_A \geq 40$ dB.	Avis favorable
17-j	M.pdf		PV incomplet et partiellement illisible.	Avis suspendu

Livry-Louvercy, le 15 octobre 2013